Déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) du 15 décembre 2021

Monsieur le Président,

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) se réunit ce jour en session plénière.
Il conviendra aujourd'hui de trouver une solution définitive au dossier de harcèlement au travail subi depuis plusieurs mois maintenant par un(e) agent(e) des Finances Publiques du département de l'Aude.
Lors de la séance du 17 novembre, de nouveaux éléments, notamment le témoignage d'un(e) agent(e) du même site, ont confirmé que de tels agissements se sont bien produits. Ces évolutions doivent impérativement conduire à une reconsidération de la décision prise lors du CHSCT exceptionnel consacré au sujet du 29 septembre 2021.
En effet, cette proposition ne convient ni à l'agent(e), ni à sa famille très durement touchée y compris dans sa chair par les évènements, ni aux représentants de Solidaires Finances Publiques.
Écœuré par l'absence d'empathie envers la victime et les propos tenus le 17 novembre par la Direction, le médecin du travail a préféré quitter avant terme la séance.
Nous partageons son indignation : il est désormais grand temps de permettre que l'agent(e) victime puisse reprendre dans les meilleurs délais et la sérénité la plus totale ses fonctions dans l'Administration des Finances Publiques.
En accord avec lui, les représentant(e)s Solidaires Finances Publiques vous feront aujourd'hui des propositions réalistes, concrètes et profitables à tous, Administration comme agent(e).

Par ailleurs, nous souhaitons également que les conditions de travail sur le site dans lequel se sont déroulés ces actes gravissimes et répréhensibles redeviennent propices à l'épanouissement des personnels.
Nous formulerons également des préconisations pour ce faire.
Plus généralement, la question des risques psychosociaux doit faire l'objet d'une attention de tous les instants de la Direction mais également de l'instance de prévention par excellence sur ces sujets, à savoir le CHSCT.

Un avis des représentant(e)s du personnel du CHSCT de l'Aude sera ainsi soumis au vote pour permettre la prise en compte de cette problématique qui connaît, dans l'Aude comme ailleurs, une progression préoccupante.

De même, nous souhaitons qu'à l'instar du dernier comité technique local le CHSCT se déroule dans un climat plus serein afin d'avoir des échanges productifs et que nous trouvions des solutions aux nombreux problèmes des agents du département.